



Nexumea Formation



Faire le lien pour vous accompagner

Nexumea, qui sommes-nous ?

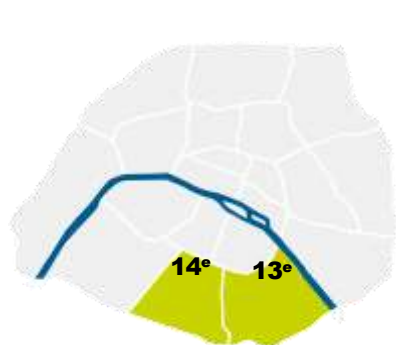
Une équipe de coordination pluridisciplinaire :

assistant social, conseiller en économie sociale et familiale, ergothérapeute, infirmier de coordination, infirmier en pratique avancée, médecin coordonnateur, psychomotricien...

Les bénéficiaires

Toutes les personnes avec un parcours de santé complexe à domicile.

Les zones d'intervention



Coordination
des parcours de santé
complexes à domicile



Equipe mobile
de soins palliatifs
territoriale



Une association reconnue d'intérêt général

Les bénéfices issus de l'activité de formation sont utilisés pour améliorer la qualité des services rendus aux personnes accompagnées par l'association.

La formation professionnelle certifiée



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.



Le développement professionnel continu (DPC) a pour objectifs le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences ainsi que l'amélioration des pratiques des professionnels de santé.

26 ans

d'expérience
et de formation



1 458

Partenaires impliqués
dans au moins un
accompagnement
en 2025



Les formateurs



Points forts de nos formations

ADAPTATION AU CONTEXTE

En lien avec les spécificités rencontrées par les professionnels à domicile, en EHPAD, FAM et MAS.

MÉTHODES VARIÉES

Formations interactives et progressives avec des méthodes pédagogiques variées (photolangage, brainstorming, étude de cas, travaux de groupe...).

PETITS GROUPES

Afin de favoriser les échanges et aborder les situations cliniques de chacun.

ÉVALUÉES

Évaluation des acquis des stagiaires, de l'atteinte des objectifs pédagogiques et de la satisfaction des stagiaires.

100 %
de satisfaction
en 2025

Soins palliatifs

Formation DPC
Démarche palliative
à domicile



Initiation aux soins palliatifs

Objectifs

- > Nommer ce que sont les soins palliatifs
- > Comprendre le cadre législatif des soins palliatifs en France

Public

- > Médecins, infirmiers, infirmiers en pratique avancée, ergothérapeutes

Type de formation

- > DPC

Éléments de contenu

Pour
Débuter

Les soins palliatifs : de quoi parle-t-on ?

- Définition
- Historique du concept
- Organisation et législation

Focus sur la loi Leonetti (avril 2005) et la loi Claeys Leonetti (février 2016) : les droits des patients

- Directives anticipées
- Personne de confiance
- Limitation et arrêt des traitements
- Non obstination déraisonnable

Quelques repères autour de :

- La sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès
- Le suicide assisté
- L'euthanasie

Douleur et soins palliatifs

NIVEAU **1**

Objectifs

- > Identifier les différents types de douleur
- > Savoir évaluer la douleur
- > Connaître les différentes thérapeutiques antalgiques

Public

- > Médecins, infirmiers, infirmiers en pratique avancée, ergothérapeutes

Type de formation

- > DPC

Éléments de contenu

Pour
Débuter

La douleur

- Définition
- Cadre législatif
- Mécanismes et composantes

L'évaluation de la douleur

- Les prérequis
- Les différents outils
- Suivi et traçabilité

Focus sur les douleurs induites par les soins

- Principe de prévention

Les différentes thérapeutiques

- Les traitements médicamenteux : quelques repères
- Les approches non-médicamenteuses

Alimentation et hydratation en soins palliatifs

Objectifs

- > Identifier et comprendre les enjeux de la modification de l'alimentation et de l'hydratation chez un patient en soins palliatifs
- > Mettre en place des réponses adaptées

Public

- > Médecins, infirmiers, infirmiers en pratique avancée, ergothérapeutes

Type de formation

- > DPC

Éléments de contenu

Pour
Débuter

L'alimentation et l'hydratation

- Quelques repères
- Spécificités en soins palliatifs

Les troubles de la déglutition

- Définition
- Conséquences et conduites à tenir

Les soins de bouche

- Évaluation de l'état buccal
- Recommandations

Limitation et/ou arrêt de l'alimentation et de l'hydratation artificielle

- « Il va mourir de faim, il va mourir de soif » : quoi répondre ?
- Cas cliniques

Les différentes étapes du mourir

Objectifs

- > Identifier les signes cliniques de la phase terminale
- > Accompagner le patient et son entourage jusqu'au décès

Public

- > Médecins, infirmiers, infirmiers en pratique avancée, ergothérapeutes

Type de formation

- > DPC

Éléments de contenu

Pour
Débuter

La vie et la mort

- Contexte sociétal

La phase terminale

- Définition de l'agonie
- Les signes cliniques
- L'accompagnement du patient et des proches

Le décès

- Conduites à tenir
- Démarches administratives
- Don d'organes et don du corps
- Respect des rites funéraires

Une formation adaptée à vos besoins



Entretien organisé avec la responsable pédagogique afin d'établir le cahier des charges en fonction de vos objectifs.



Cibler des objectifs précis, modules à la carte.



58A rue du Dessous des Berges 75013 PARIS



Cycle de formation souple et qui s'adapte à vos contraintes organisationnelles.



14 et 15 octobre 2026

Modalités pratiques

Lieu de la formation :

Nexumea 58A rue du Dessous des Berges 75013 PARIS

Modalités d'inscription :

L'inscription se fait directement sur le site de l'agence du DPC

<https://www.agencedpc.fr/formations-dpc-rechercher-un-dpc>

Référence de la formation : 9AM52626001

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Pour toute information concernant nos conditions d'accès aux publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation...), vous pouvez contacter notre référente handicap, Églantine Cluzel, e.cluzel@nexumea.com

Financements possibles

Notre organisme de formation est enregistré à la DRIEETS d'Île-de-France. Il répond aux exigences qualité dictées par la loi et vérifiées par le biais de la certification Qualiopi.

Nos actions de formation peuvent être prises en charge par :

- l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu
- votre OPCO
- la CPAM dans le cadre du FNASS (Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale) uniquement pour les structures d'aide à domicile conventionnées : prise en charge des frais de formation et des frais de remplacement du personnel participant.

Conditions générales de vente

Objet

Toute inscription à une formation implique l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Tarifs

Notre activité n'étant pas soumise à la TVA, les tarifs indiqués dans le présent catalogue sont nets.

Inscription et règlement

L'inscription à une formation se fait par l'envoi de la convention signée et du règlement de l'acompte d'un montant de 30% du montant de la formation.

Le règlement du solde du montant de la formation s'effectue à l'issue de la formation à réception de la facture.

Conditions d'annulation

Toute annulation devra être communiquée à l'association Nexumea par courrier recommandé avec accusé de réception.

Le remboursement des frais de formation se fera dans les conditions suivantes :

- Notification reçue entre 30 jours et 15 jours avant la date de formation : 30 % du montant de la convention sera dû. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.
- Notification reçue moins de 15 jours avant la date de formation : l'organisme de formation facturera un dédit à titre d'indemnité d'un montant correspondant à l'intégralité du coût de la formation. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

En cas d'annulation de la formation à l'initiative de l'organisme de formation, il sera proposé, au choix de l'entreprise, le report de la formation ou le remboursement intégral des frais de formation déjà versés.

Propriété intellectuelle

- Il est strictement interdit d'enregistrer les formations sous quelque forme que ce soit et de dupliquer les programmes ou les supports remis aux participants.
- De la même façon, toute reproduction totale ou partielle de ce catalogue est interdite.

Confidentialité des données

- Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant.

- Aucune information concernant nos clients n'est cédée à des tiers.

Droit applicable et attribution de compétences

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, le tribunal de Paris sera seul compétent.

Durée de validité

Les présentes conditions générales de vente sont valables jusqu'au 31 décembre 2026.



58A rue du Dessous des Berges 75013 Paris (9^e étage)

Contact :

Horaires d'ouverture : sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h

E-mail : formation@nexumea.com - Tél. : 01 45 88 21 09

www.nexumea.com

Le développement
professionnel continu
(DPC) a pour objectifs
le maintien et
l'actualisation des
connaissances et
des compétences
ainsi que l'amélioration
des pratiques
des professionnels
de santé.

Organisme de
formation déclaré
à la DRIETS
d'Ile-de-France
Numéro
d'enregistrement :
11 75 483 75 75

La certification qualité
a été délivrée au titre
de la catégorie
d'action suivante :
actions de formation



Faire le lien pour vous accompagner